



SOLIDARITE : LA CFDT TOUJOURS EN ATTENTE D'UNE REPOSE DE LA DIRECTION...

La **CFDT** a sollicité la direction de la **CEIDF** dès le 02 avril pour **demande l'ouverture d'un compte de solidarité à destination des personnels et/ou structures de santé** dans lequel chacun(e) pourrait, s'il le souhaite, **verser une journée de congés payés ou de RTT**. La **CFDT** a demandé à la Direction de transformer ces jours en numéraire et **d'abonder le compte d'une somme équivalente**.

Le 03 avril, la direction nous indiquait :

La CEIDF a déjà engagé de nombreuses actions de solidarité en lien avec la crise que nous traversons.

- *Non recours au dispositif de chômage partiel :*
 - o *Maintien du salaire des collaborateurs concernés à la CEIDF qui seront placés en absence autorisée payée pendant leurs périodes de non activité.*
 - o *Pas de sollicitation de l'argent public pour financer une partie du salaire des personnes concernées*
- *Non report du paiement de nos charges vis-à-vis de l'état (charges patronales et autres)*
- *Accompagnement proactif des décisions gouvernementales destinées à aider les professionnels et les entreprises : reports d'échéances, mise en place du PGE*
- *Maintien du maximum d'agences ouvertes afin de pouvoir répondre aux questions et aux inquiétudes de nos clients particuliers. En particulier ceux qui sont directement concernés par des mesures de chômage total ou partiel à cause de cette crise*
- *Mise en place de financements spécifiques pour les hôpitaux franciliens*
- *Décision de donner une partie de notre stock de masques chirurgicaux et FFP2 à l'Agence Régionale de Santé*
- *Don à la Fondation Abbé Pierre qui s'occupe des sans-abris qui sont particulièrement impactés par cette période de confinement.*

**Section CFDT de la
CEIDF : 64/68 rue du
Dessous des Berges
75013 PARIS.**

Tél. : 01 70 23 53 65/63

@ : cfdtceidf@orange.fr

La démarche engagée par la CFDT est très positive...

Mais, car il y a un mais, la direction considère qu'elle a déjà fait beaucoup et ne souhaite pas abonder le compte de solidarité...

Qu'à cela ne tienne, la **CFDT** a réitéré sa demande dès le lundi 06 avril puis le vendredi 10 avril... avec ou sans abondement de la CEIDF.

Pour des raisons incompréhensibles, la Direction ne nous a pas apporté de réponse.

La **CFDT** souhaite témoigner un soutien efficace et pense que son initiative répond à cette demande.

Il y a, à la CEIDF, des femmes et des hommes de cœurs, des femmes et des hommes emplis d'humanité qui pensent, comme la **CFDT**, que la vie n'a pas de prix et qu'il est de notre devoir de soutenir (même modestement), celles et ceux qui sont en première ligne pour nous protéger !

Exprimer votre soutien en retournant le tableau dûment complété ci-dessous à cfdtceidf@orange.fr :

Nom :	Je soutiens cette initiative*	Je suis prêt à verser un jour de CP ou de RTT*
Prénom :		
Réponses :		

**Indiquer Oui ou Non sous chacune des deux mentions*

**Retrouvez toutes nos
publications sur :
www.cfdtceidf.org
ou sur notre page
LinkedIn.**

CFDT.FR

Merci pour votre soutien ! Prenez soin de vous et de vos proches !